



AUJOURD'HUI

La RAAQ indemniserait mieux sans hausser les primes

La nouvelle loi sur l'assurance auto haussera de 42 000 \$ à 125 000 \$, d'ici 1992, des indemnités maximales aux accidentés de la route victimes de séquelles. **B-2**

L'avenir de l'usine GM à Boisbriand semble assuré

Il y a de fortes chances pour que l'avenir de l'usine GM de Boisbriand soit assuré à long terme avec la construction des Camaro et Firebird à partir de 1993. **B-3**

Investor demande à la CVMQ de bloquer Agnico-Eagle

La CVMQ est priée d'interdire à Agnico-Eagle Mines d'exercer son droit de vote concernant la prise de contrôle éventuelle de Mines Dumagami Ltée. **B-3**

LES INDICES

DOLLAR
86,07 - 6/100

OR
410,00 \$ + 5,10 \$

ARGENT
6,499 \$ Can.

DOW JONES
2720,78 - 15,99

TSE 300
3969,45 + 17,79

XXM
2019,01 + 3,71

Les exportateurs canadiens ouvrent un bureau à Montréal

L'Association des exportateurs canadiens a créé un précédent en ouvrant à Montréal un bureau destiné à desservir ses 300 membres du Québec. **B-6**

Les demandes de dézouage ne dépassent pas les 6000

Tout indique que les demandes de dézouage des terres agricoles se maintiendront autour du chiffre de 6000 pour une quatrième année de suite. **B-7**

La CIBC a affiché des profits de 450 millions \$

Malgré l'ajout de 538 millions \$ à ses provisions pour pertes sur prêts, la CIBC a terminé l'exercice financier avec un bénéfice de 450 millions \$. **B-7**

LA CHRONIQUE

Un nouvel instrument de financement pour Desjardins

Les parts permanentes procureront à Desjardins une nouvelle source pour hausser sa base de capitalisation et se rapprocher de la norme internationale de 5%. **B-3**

La loi sur l'assurance auto va coûter 70 millions \$ à la RAAQ

Avec l'entrée en vigueur de la nouvelle loi sur l'assurance automobile, la Régie de l'assurance automobile du Québec (RAAQ) devrait verser annuellement 70 millions \$ de plus en indemnités aux accidentés de la route, « sans qu'il en coûte un sou de plus aux automobilistes », explique Jean-P. Vézina, le président directeur général de la Régie.

par PIERRE MARTEL
LE SOLEIL

Selon M. Vézina, trois éléments permettront d'atteindre cet objectif. Ce sont l'amélioration du bilan routier (moins d'accidents graves), l'intégration des activités du Bureau des véhicules automobiles et de la RAAQ (réduction du personnel et des coûts adminis-

tratifs) et l'implication de la Régie dans la réadaptation (réintégration sur le marché du travail d'accidentés touchant des indemnités pour incapacité physiques).

« En modifiant la loi actuellement en vigueur, nous visons trois objectifs : mieux indemniser les blessés graves, s'adapter aux nouveaux paramètres de la société (travail à temps partiel, familles mono-



M. Jean-P. VÉZINA

parentales, etc) et enlever des contraintes administratives », a-t-il soutenu.

En fait, ajoute M. Vézina, il s'est agi d'apporter des améliorations à un régime performant et unique au monde.

« L'expérience québécoise est étudiée par bien des gouvernements. Par exemple, l'OCDE prépare actuellement une étude sur l'assurance automobile. Or, un chapitre de cette étude sera consacrée au modèle québécois. Il y a régulièrement des états américains qui viennent étudier notre régime », dit-il.

Autre texte, page B-2

Québec a destitué le conseil d'administration de l'IAF

L'Assemblée nationale a adopté hier une loi spéciale pour destituer les membres du conseil d'administration de l'Institut Armand-Frappier et former un conseil provisoire qui verra à conclure la vente des actifs de production de vaccins à la compagnie IAF Biochem d'ici Noël.

par PIERRE ASSELIN
LE SOLEIL

Le ministre de l'enseignement supérieur et de la Technologie, M. Claude Ryan, veut ainsi mettre un terme à une situation qui pourrait littéralement depuis un an.

La marge de crédit de l'Institut est passée de 12 millions \$ à plus de 20 millions \$ depuis l'automne 1988 et le protocole d'entente convenu en juin, qui devait régler le problème en créant une société de biotechnologie n'a toujours pas été mis en oeuvre.

Cette entente prévoit, d'une part, qu'IAF Biochem achète les actifs de production de vaccins de l'Institut, et d'autre part qu'un consortium formé du Fonds de solidarité, de la com-

pagne Cascades et de la Caisse de dépôt devienne actionnaire de Biochem en achetant les 30 % d'actions que possède l'Institut.

Le conseil d'Armand-Frappier était présidé par M. Claude Lefebvre, président de la firme lavalloise Gendron-Lefebvre, et comptait notamment le président de Gaz métropolitain, André Cayer, et le président de Téléglobe, Jean-Claude Delorme, ainsi qu'une dizaine d'autres personnes du milieu universitaire. Aucun n'a retourné les appels hier, à l'exception de M. Marcel Gagnon, qui représente les directeurs de centres de l'Institut.

« Le conseil d'administration a fait son boulot mais n'a pas voulu obéir sèrvilement, dit-il. Nous avons une responsabilité envers l'Institut, et c'est de s'as-

surer qu'il conserve la propriété de sa recherche et qu'il obtienne une juste valeur pour ses biens. »

Les négociations entre l'Institut et Biochem bloquaient sur plusieurs points, notamment sur la propriété des fruits de la recherche, convoitée par Biochem. L'Institut ne se résignait pas non plus à vendre pour 13 millions \$ un bloc d'actions qui vaut près de 28 millions \$ au cours actuel.

La compagnie Biochem ainsi que le Fonds de solidarité ont exercé des pressions auprès du ministre Ryan pour qu'il tranche la question une fois pour toutes, à lui-même indique M. Ryan devant l'Assemblée nationale.

Le nouveau conseil d'administration sera formé des trois vice-présidents de l'Université du Québec, d'un représentant du ministre Ryan et sera présidé par M. Claude Gravel, membre du comité exécutif de l'Université du Québec et il a pour est de conclure le marché avant Noël.

Programme gouvernemental pour les PME voulant percer les marchés d'exportation

Pour aider les PME à bénéficier des occasions d'affaires offertes par le libre-échange aux États-Unis et par l'Europe de 1992, le ministère québécois des Affaires internationales lancera un programme d'aide destiné à identifier les divers réseaux de distribution à l'étranger.

par REAL LABERGE
LE SOLEIL

C'est la précision qu'a apporté le ministre John Ciaccia après avoir annoncé aux membres québécois de l'Association des exportateurs canadiens, hier, à Montréal, son intention de mettre rapidement sur pied un comité consultatif « pour élaborer une stratégie concertée en matière de politique commerciale internationale ».

Cette nouvelle orientation, a ajouté M. Ciaccia, concernera nos rapports avec nos principaux partenaires, soit les États-Unis, l'Europe, l'Asie, l'Amérique latine, l'Afrique et le Moyen-Orient.

Les changements récents dans le commerce international ne sont pas seulement une évolution, mais ils représentent une mutation, selon le ministre. Les règles du jeu ont changé à un tel point que les entreprises

doivent adapter leur taille à des affaires d'une échelle mondiale.

Le commerce international se développe à un rythme accéléré. Son volume s'est élevé de 61 milliards \$ US en 1950 à plus de 2840 milliards \$ US en 1988. Ce phénomène s'explique en partie par les négociations multilatérales du Tokyo Round, qui ont ouvert le commerce.

M. Ciaccia a encore précisé que le ministère des Affaires internationales procède actuellement à la révision de son programme Apex. On vise notamment à accroître sa complémentarité avec le Programme de développement des marchés d'exportation du gouvernement fédéral.

C'est un programme qui comporte plusieurs volets. Les entreprises québécoises peuvent y avoir recours pour pénétrer les marchés extérieurs, avoir de l'aide dans le développement d'une stratégie de marketing, ou pour le financement

de participations à des missions commerciales, à des foires ou à des expositions.

M. Ciaccia a souligné que la performance récente du Québec est encourageante à plusieurs égards. Nos exportations ont augmenté de 12 % en 1988, pour atteindre 22 milliards \$.

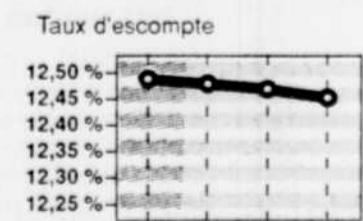
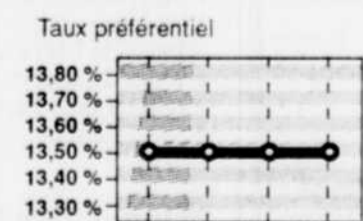
Aussi, la composition de nos exportations a évolué. Les produits finis représentaient 40 % de nos exportations en 1986, comparativement à 31 % au début des années 1980. La part des matières premières non comestibles est passée de 16 à 8 % pendant la même période.

Notre principal partenaire reste les États-Unis, avec 17 milliards \$ et 75 % de nos exportations. L'Europe constitue notre 2e marché, avec plus de 3 milliards \$ et 14,3 % de nos exportations de 1988, soit 27 % de plus qu'en 1987.

Nos échanges avec les États-Unis dégagent un surplus de 5,4 milliards \$, tandis que nous avons un déficit de 3,5 milliards \$ avec l'Europe et de 3,1 milliards \$ avec l'Asie.

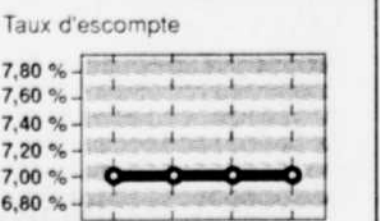
Autre texte, page B-6

TAUX CANADIENS

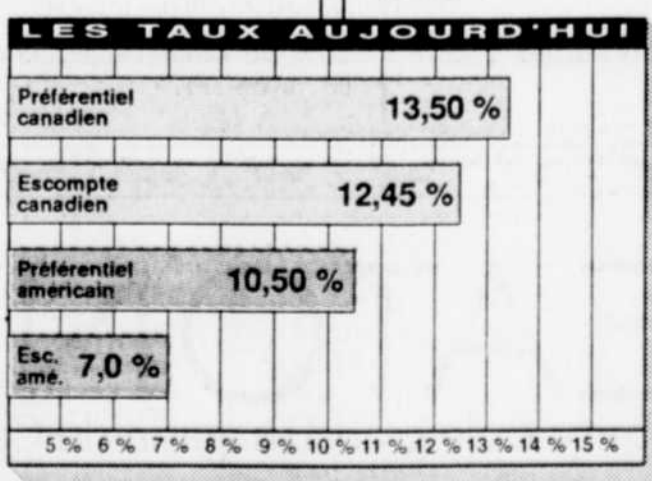


L'évolution des taux au cours des quatre dernières semaines jusqu'à aujourd'hui

TAUX AMÉRICAINS



L'évolution des taux au cours des quatre dernières semaines jusqu'à aujourd'hui



Graphique, LE SOLEIL

REPÈRES

Le Japon étonne encore

Après avoir marqué le pas au 2e trimestre, la croissance économique du Japon a fait un bond spectaculaire au 3e trimestre, avec une croissance de 2,9 % par rapport aux trois mois précédents, selon les chiffres que vient de publier l'Agence de planification économique.

Si un tel chiffre se répétait chaque trimestre, le PNB enregistrerait une progression de 12,2 % en rythme annuel, la plus forte poussée depuis 16 ans.

La forte hausse de l'investissement des entreprises, 32,5 % en rythme annuel, et dans une moindre mesure de la consommation des ménages (3 %) explique en majeure partie ce rebondissement de la croissance, qui devrait avoisiner 5 % à la fin de l'année (après 5,7 % en 1988) et placer le Japon une nouvelle fois en tête des pays industrialisés.

Par rapport au trimestre précédent, marqué par un recul de 0,8 % d'un trimestre sur l'autre, le PNB a progressé de 2,9 % en juillet-septembre. Sur un an depuis la fin du 3e trimestre 1988, la croissance économique japonaise est de 5,1 %.

La demande intérieure a ainsi compté pour 2,6 points de la croissance tandis que la contribution nette des exportations s'élevait à 0,4 point.

En hausse de 7,3 % d'un trimestre à l'autre, les investissements des entreprises ont été le véritable moteur de la croissance, contribuant à 1,7 point de la hausse du PNB, tandis que la consommation intérieure, une fois passés les effets de l'introduction en avril de la taxe à la valeur ajoutée, s'est reprise avec une progression de 2 % par rapport au trimestre précédent, soit 1,1 point de contribution nette à la croissance économique.

Les économistes expliquent la progression des dépenses d'investissements par la restructuration en cours de secteurs entiers de l'économie japonaise.

L'Agence de planification économique devrait ainsi réviser en hausse ses prévisions de croissance pour l'année fiscale 1898 (avril 1989 - mars 1990) pour l'instant fixées à 4 %. Au terme de l'exercice fiscal précédant, le PNB avait enregistré une progression plutôt intéressante de 5,3 %.

La Banque du Japon s'attend à la poursuite d'une croissance économique soutenue au cours du dernier trimestre 1989 grâce à la fermeté persistante des investissements des entreprises et de la demande intérieure, notamment dans le secteur de la distribution.

La Banque industrielle du Japon prévoit quant à elle une croissance de 5,3 % pour l'année fiscale 1989, qui devrait se ralentir à 4,6 % au terme de l'exercice suivant en raison d'une décelération de la croissance des investissements du secteur privé.

C'est surtout la durée de la croissance économique plus que son rythme qui étonne les économistes. Le mois de décembre devrait ainsi constituer le 37e mois consécutif de croissance au Japon, le record de 57 mois datant d'octobre 1965 à juin 1970.

par l'Agence France Presse

Forte hausse des indemnités de la RAAQ sans augmentation de primes d'ici 1992

La hausse de 42 000 \$ à 125 000 \$, d'ici 1992, des indemnités maximales payables aux accidentés de la route victimes de séquelles permanentes constitue une des principales améliorations apportées par la nouvelle loi sur l'assurance automobile. Loi qui entrera en vigueur le 1er janvier prochain.

par PIERRE MARTEL
LE SOLEIL

Le régime actuel prévoit une indemnité maximale de 42 743 \$ comme montant forfaitaire pour les séquelles permanentes (douleur, souffrances, perte de jouissance de la vie, etc.). La nouvelle loi prévoit un maximum de 75 000 \$, le 1er janvier 1990, 100 000 \$, le 1er janvier 1991, et 125 000 \$, le 1er janvier 1992.

Dorénavant, l'indemnité de remplacement du revenu sera basée sur la perte de revenu réel. Ainsi, les personnes occupant un emploi toucheront l'indemnité de remplacement de revenu sous forme de rente (90 % du revenu net).

Les victimes n'exerçant pas d'emploi au moment de l'accident auront droit à la compensation de leur revenu potentiel à compter

du 181e jour suivant l'accident si elles sont toujours incapables de travailler. Quant aux étudiants, ils auront droit à une indemnité forfaitaire compensant le retard dans la poursuite de leurs études.

« Le régime actuel prévoit le versement d'une rente à toute victime d'accident qu'elle travaille ou non. Dans les faits, bien des personnes recevaient une indemnité de remplacement de revenu sans qu'elles ne subissent aucune perte réelle de revenu », indique M. Jean-P. Vézina, pdg de la Régie de l'assurance automobile du Québec.

Présentement, une indemnité de décès est versée sous forme de rente pour ce qui est des victimes avec conjoint ou personnes à charge (55 % de l'indemnité de revenu à laquelle la victime décédée aurait eu droit si elle avait survécu, plus un pourcentage addition-

nel basé sur le nombre de personnes à charge).

Pour les victimes sans conjoint ou personnes à charge, on verse un montant forfaitaire.

La nouvelle loi remplace cela par un système d'indemnités forfaitaires compensant la perte de revenu subie par le conjoint et les enfants survivants. Le bénéficiaire pourra cependant demander que le montant forfaitaire soit versé sous forme de paiements étalés sur une période maximale de 20 ans. Basé sur le revenu brut et l'âge de la victime, le montant forfaitaire de décès à un conjoint s'établira entre 40 000 \$ et 200 000 \$.

Quant au montant forfaitaire versé aux personnes à charge, il sera basé sur l'âge. Il variera entre 35 000 \$ pour un enfant de moins d'un an et 19 000 \$ pour une personne de 16 ans et plus.

À compter du 1er janvier prochain, la Régie pourra réduire l'indemnité de remplacement du revenu d'une victime emprisonnée pour avoir été reconnue coupable d'une infraction au code criminel liée à la conduite automobile.

En outre, dans certains cas et à certaines conditions, il est prévu que l'indemnité pourra être versée aux personnes à charge de la victime.

Autre mesure intéressante : le versement de l'indemnité de remplacement de revenu pourra être prolongé afin d'aider une victime gravement blessée dans sa recherche d'un emploi. Cette prolongation pourra atteindre un an.

Enfin, l'actuel régime d'indemnisation sera bonifié au chapitre des frais de garde d'enfant, des frais d'aide personnelle.

La nouvelle loi prévoit aussi des frais de remplacement de main-d'œuvre pour la victime qui travaillait sans rémunération dans une entreprise familiale et qui est incapable d'exercer ses fonctions habituelles.

« Nous sommes convaincus que les victimes d'accidents d'automobile seront encore mieux indemnisées. Nous pensons qu'il y aura une réduction importante d'un nombre de demandes de révision et d'appels », de conclure M. Vézina.

SAMEDI EATON

Offres spéciales! Réductions! Une foule d'aubaines...

25% de rabais! sur toute la sélection de vêtements TABI, automne/hiver, rayon 746

25% de rabais! sur une sélection de chandails à parures scintillantes, rayon de la mode pour dames

25% de rabais! sur tous les vêtements de nuit en finette de coton, rayon 209

25% de rabais! sur tous les vêtements signés GITANO en tissu extensible, rayon de la Mode Junior

25% de rabais! sur le prix étiqueté des agendas, rayon de la papeterie

25% de rabais! sur le prix étiqueté des boîtes de cartes de Noël, rayon de la papeterie

30% de rabais! sur le prix étiqueté des couronnes de Noël, boutique de Noël

25% de rabais! sur le prix étiqueté des ensembles de courant de lumières pour l'extérieur, boutique de Noël

30% de rabais! sur le prix étiqueté d'une sélection d'assiettes de Noël en verre, rayon de la porcelaine

30% de rabais! sur le prix étiqueté des assiettes pour la dinde, rayon de la porcelaine

25% de rabais! sur le prix étiqueté des verres Luminarc, Libby St-Clair et Crown Corning, rayon de la porcelaine

25% de rabais! sur le prix étiqueté du chocolat Toblerone, boutique du Gourmet

20% de rabais! sur le prix étiqueté des appareils à vaguelettes WV-1P et à gaufrier CR-1P, rayon 277

30% de rabais! bouilloire Regal à 14.29, rayon 277

25% de rabais! jarres et vases en verre, rayon 277

20% de rabais! fondue Le Creuset, rayon 277

25% de rabais! sur le prix étiqueté des boîtes en fer blanc à motif de Noël, rayon 277

20% de rabais supplémentaire! sur tous les bicyclettes du département des sports (Galeries de la Capitale et Galeries Chagnon seulement)

30% de rabais supplémentaire! sur les costumes de bain pour dames, rayon des sports

25% de rabais! sur le prix étiqueté des bas Adler, rayon des sports

25% de rabais! sur le prix courant étiqueté d'une sélection de gants et mitaines pour dames, rayon des accessoires

25% de rabais! sur le prix courant étiqueté des foulards en soie et en polyester, rayon des accessoires pour dames

25% de rabais! sur toutes les bottes d'hiver de marque Pajar, rayon des chaussures pour hommes (Galeries de la Capitale et Place Ste-Foy seulement), prix courant Eaton 129.99

30% de rabais! sur le prix courant étiqueté de tous les couvre-chaussures de marques "Acton" et "Tote", rayon des chaussures pour hommes

25% de rabais supplémentaire! sur les ensembles et vestes de ski pour garçons et filles, garçons 7 à 18, filles 7 à 14X, rayons 232, 211

50% de rabais supplémentaire! sur une sélection de bijoux mode, rayon 215

30% de rabais! sur le prix courant étiqueté de tous les attachés-cases et porte-documents, rayon 264

30% de rabais! sur le prix courant étiqueté de toutes les bourses de soirée, rayon 217

25% de rabais! sous-vêtements Birkdale et sous-vêtements d'hiver pour hommes, rayon 228

25% de rabais! boxer en soie, rayon 228, prix courant Eaton 50.00

25% de rabais! robe de chambre Caufield, rayon 228, prix courant Eaton 80.00

25% de rabais! chemises Chaps, rayon 428, prix courant Eaton 48.00 à 60.00

25% de rabais! gilets Parkhurst, rayon 428, prix courant Eaton 34.99 à 39.99

20% de rabais! col roulé Stanfield, rayon 428, prix courant Eaton 11.99

25% de rabais! chemise Neways, rayon 332, prix courant Eaton 32.00

25% de rabais! jeans et t-shirt Marithé Girbaud, rayon 332

25% de rabais! manteaux en laine, rayons 229-429, prix courant Eaton 119.99 et 450.00

30% de rabais! manteaux en cuir, rayons 229-429, prix courant Eaton 399.99

25% de rabais! sélection de manteaux courts sport, rayons 229-429

25% de rabais supplémentaire! sélection de pantalons, rayons 229-429

25% de rabais! sélection de blazers Merit, rayons 229-429

25% de rabais! vêtements Groupe Mexx, rayon 329, prix courant Eaton 50.00 à 220.00

25% de rabais! vêtements Groupe Palace Kaïd, rayon 329, prix courant Eaton 50.00 à 160.00

50% de rabais! sur tous les sacs à photos, rayon de l'audio-vidéo

25% de rabais! sur tous les coussins, rayon de la lingerie de maison

20% de rabais! assortiment d'accessoires de Noël, rayon de la lingerie de maison

50% de rabais! sur tous les linges à vaisselle, rayon de la lingerie de maison

30% de rabais! sur toutes les lampes et cadres (étiquettes jaunes), rayons 276-377

30% de rabais! sélection de carpettes (étiquettes jaunes), rayon 372, aux Galeries de la Capitale et à Place Ste-Foy

20% de rabais! sélection de marchandises de plancher (étiquettes jaunes), rayon des meubles

20% de rabais! sélection de divans-lits, rayon 271.

EN UN CLIN D'OEIL

■ Commandes de 75 millions \$ pour Short Brothers

MONTRÉAL — La division des systèmes de défense de Short Brothers, filiale nord-irlandaise de Bombardier inc., a reçu deux commandes, d'une valeur globale de quelque 75 millions \$, pour la fourniture de systèmes de défense aérienne rapprochée Javelin au ministère de la Défense du Royaume-Uni et à un pays dont l'identité n'a pas été révélée. Ces commandes sont les premières qu'obtient la division depuis que Bombardier a conclu l'acquisition de Shorts en octobre 1989.

■ Alfred Cloutier Itée investit près de 2 millions \$

SAINT-ÉMILE — Alfred Cloutier Itée investira 1 950 000 \$, ce qui permettra à la firme d'augmenter sa capacité de production et d'accroître sa productivité. Pour la réalisation de ce projet, le fabricant de pantoufles, mocassins et souliers établi à Saint-Émile, recevra une contribution de 366 250 \$. La projet, qui consistera à agrandir et moderniser l'équipement de l'entreprise, se traduira par la création de neuf emplois au cours des prochaines années. La compagnie pourra ainsi mieux servir sa clientèle, notamment en réduisant les délais de livraison.

■ Normand Gagnon de St-Prosper lauréat du Fonds forestier

SAINT-GEORGES — Le grand prix du concours du propriétaire forestier organisé par le Fonds forestier et le Syndicat des producteurs de bois de la Beauce a été remis à Normand Gagnon de Saint-Prosper. En 2e place on retrouve Étienne et Jacques Lessard de Saint-Joseph et Beauceville et à la 3e place, Réjean Rainville de Sainte-Aurèle.

■ Le CDE prépare une nouvelle version du concours Prisme

QUÉBEC — Le Centre des dirigeants d'entreprises du Québec vient de lancer une nouvelle version du concours Prisme destiné à reconnaître la valeur de huit administrateurs. Cette année, les participants seront partagés dans huit catégories, l'exploitation, les services techniques, les affaires corporatives, financiers et administratif, vente et marketing, ressources humaines, communications et affaires publiques ainsi que experts-conseils. Les candidatures seront reçues jusqu'au 9 février. Les trois boursiers choisis parmi les lauréats de chacune des catégories seront connus lors d'un gala, le 4 mai 1990.

■ Ouverture du nouvel hôtel Delta Sherbrooke

SHERBROOKE — Le Groupe Rimac et le Groupe Pomerleau ont inauguré leur nouvel hôtel du centre-ville de Sherbrooke. Couplé à un centre de congrès comprenant 14 salles de réunion, le nouvel hôtel de 178 chambres et trois suites s'appelle le Delta Sherbrooke. Il est affilié à la chaîne Delta Hotels & Resorts. Construit par le Groupe Pomerleau au coût de 15 millions \$, l'hôtel et le centre de congrès appartiennent conjointement aux groupes Rimac et Pomerleau. D'ailleurs, le groupe Pomerleau est impliqué dans la réalisation de deux autres hôtels qui aborderont la bannière Delta. Les projets seront réalisés à Beauport (en bas des chutes Montmorency) et à Valleyfield.

■ Sun Life du Canada acquiert 30 % des actions de Century 21

MONTRÉAL — La compagnie d'assurance-vie Sun Life du Canada vient d'acquiescer 30 % des actions de Century 21, l'un des plus importants courtiers en immeuble au Canada avec quelque 8500 courtiers et agents répartis dans 439 succursales à travers le pays. Les deux entreprises ont conclu une entente en vertu de laquelle la Sun Life et sa filiale de services de fiducie pourront consentir des prêts hypothécaires aux personnes acquérant des propriétés résidentielles par l'entremise de Century 21.

■ Desjardins Ducharme crée un réseau de cabinets d'avocats

MONTRÉAL — Pour être mieux à même de servir sa clientèle tant au Canada qu'à l'étranger, Desjardins Ducharme, de Montréal, procédera à la création d'un réseau de cabinets d'avocats et à la formation d'une société internationale de cabinets d'avocats. Desjardins Ducharme s'affilie à ces fins à deux autres noms prestigieux : Tory, Tory DesLauriers & Binington, de Toronto, et Lawson, Lundell, Lawson & McIntosh, de Vancouver.

■ CP complète l'achat d'actions de Laidlaw Transportation

MONTRÉAL — Canadien Pacifique Itée a complété l'achat de 10 millions d'actions de catégorie B sans droit de vote de Laidlaw Transportation Ltd., conformément à l'entente, avec le syndicat de prise ferme qui s'occupe de l'appel public à l'épargne de Laidlaw portant sur 20 millions d'actions catégorie B sans droit de vote. Canadien Pacifique a acquis les 10 millions d'actions de catégorie B sans droit de vote au prix de l'offre publique, soit un coût d'acquisition total de 257 millions \$ (25,75 \$ par action).

■ Hausse de 10 % du bénéfice net trimestriel de Varity

TORONTO — La compagnie canadienne Varity a annoncé une hausse de 10 % de son bénéfice net trimestriel, à 22,2 millions \$ US pour la période close le 31 octobre dernier, comparativement à 20,2 millions \$ lors du trimestre correspondant de 1988. Varity, autrefois connu sous le nom de Massey-Ferguson, a réalisé un chiffre d'affaires de 535,4 millions \$ pendant la période sous revue, en progression de 2 % en comparaison aux 524,9 millions \$ enregistrés au même trimestre de l'an passé.

■ Les actions de Lixor inscrites à la Bourse de Montréal

MONTRÉAL — Les actions ordinaires de Lixor inc. sont maintenant inscrites à la cote de la Bourse de Montréal. Dès l'ouverture du marché, mardi, 2 388 100 de ses titres ont été admis à la négociation. Lixor inc. a été constituée en août dernier en vue d'acquiescer, explorer, mettre en valeur et, le cas échéant, exploiter des propriétés minières. La compagnie, qui a son siège à Saint-Eustache, figurera dans les journaux sous le symbole Lixor.

■ Industries Pantorama hausse ses ventes et son bénéfice

MONTRÉAL — Pour les neuf mois terminés le 31 octobre 1989, Les Industries Pantorama a réalisé un bénéfice net de 2 067 000 \$ soit 13 cents par action comparativement à 1 206 000 \$ ou 7 cents par action l'année précédente. Le chiffre d'affaires des neuf mois cette année a atteint 81 659 000 \$ contre 67 303 000 \$ l'an dernier, la progression étant de 21 %. La société dirige 262 magasins contre 242 un an auparavant.

EATON

Nous sommes... le grand magasin du Canada

MOINS DE 40 JOURS
AVANT LA FIN
DE L'ANNÉE FINANCIÈRE

OBLIGATION D'ÉPARGNES IMMOBILIÈRES

**PROCÉDEZ À UNE ACQUISITION
IMMOBILIÈRE
GRÂCE À VOS IMPÔTS!**

DÉPÔT DE 500\$ SEULEMENT

AUCUN AUTRE DÉBOURSÉ

PRÊT PERSONNEL + PRÊT HYPOTHÉCAIRE

REMBOURSÉ PAR

RETOUR D'IMPÔTS + REVENUS DE LOCATION

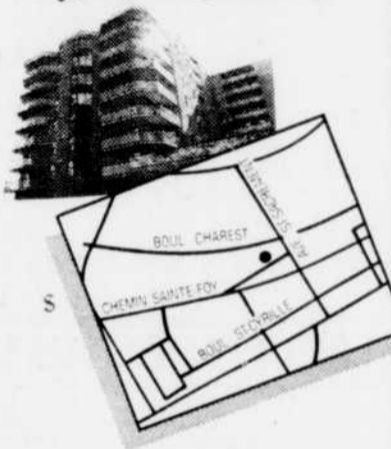
N'attendez plus
et profitez maintenant
d'obligations d'épargne immobilières
en téléphonant immédiatement au

(418) 651-5268
POSTE 235

«DEVENEZ PROPRIÉTAIRE UNIQUE!»

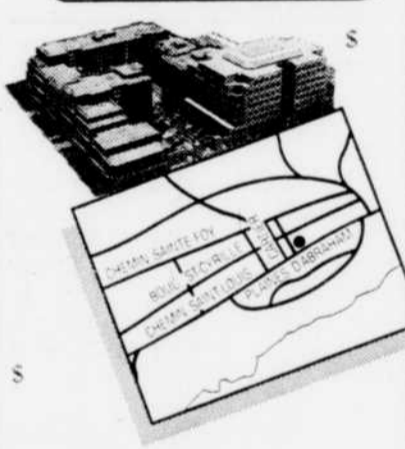
LES CONDOMINIUMS BONNE ENTENTE
offrent très certainement l'une
des plus belles vues qu'on
puisse trouver dans la Vieille
Capitale, mais il n'y a pas
que cela! Situés dans la
paroisse St-Sacrement, ces
condos se caractérisent par un
riche terrain paysagé, un
environnement naturel de
première qualité et des services
dignes des condominiums les
plus luxueux.

CONDOMINIUMS
Bonne Entente



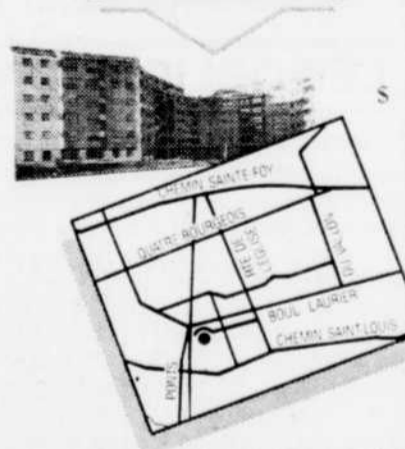
LE SAINT-PATRICK
Érigé en
plein cœur de la colline parle-
mentaire, LE ST-PATRICK
est un complexe immobilier
de grande qualité où se
retrouvent de prestigieuses
unités de condominiums
allant du studio de 450 pieds
carrés à l'appartement sur
deux niveaux de 2387
pieds carrés.

CONDOMINIUMS
LE SAINT-PATRICK



CONDOMINIUMS MANOIR DES GOUVERNEURS
Considérés
parmi les condominiums les
plus intéressants en ce qui a
trait au rapport qualité/prix,
les unités du MANOIR DES
GOUVERNEURS offrent une
vue exceptionnelle sur le
fleuve, les ponts et les Lau-
rentides, en plus de consentir
une gamme de services à
faire rêver les plus exigeants

CONDOMINIUMS
**Manoir des
GOUVERNEURS**



☐ Oui, j'aimerais avoir plus d'informations sur les avantages exclusifs proposés par l'« OBLIGATION D'ÉPARGNES IMMOBILIÈRES ». Veuillez demander à l'un de vos conseillers de communiquer avec moi dans les meilleurs délais.

Nom: _____

Adresse: _____

Ville _____ Code postal _____

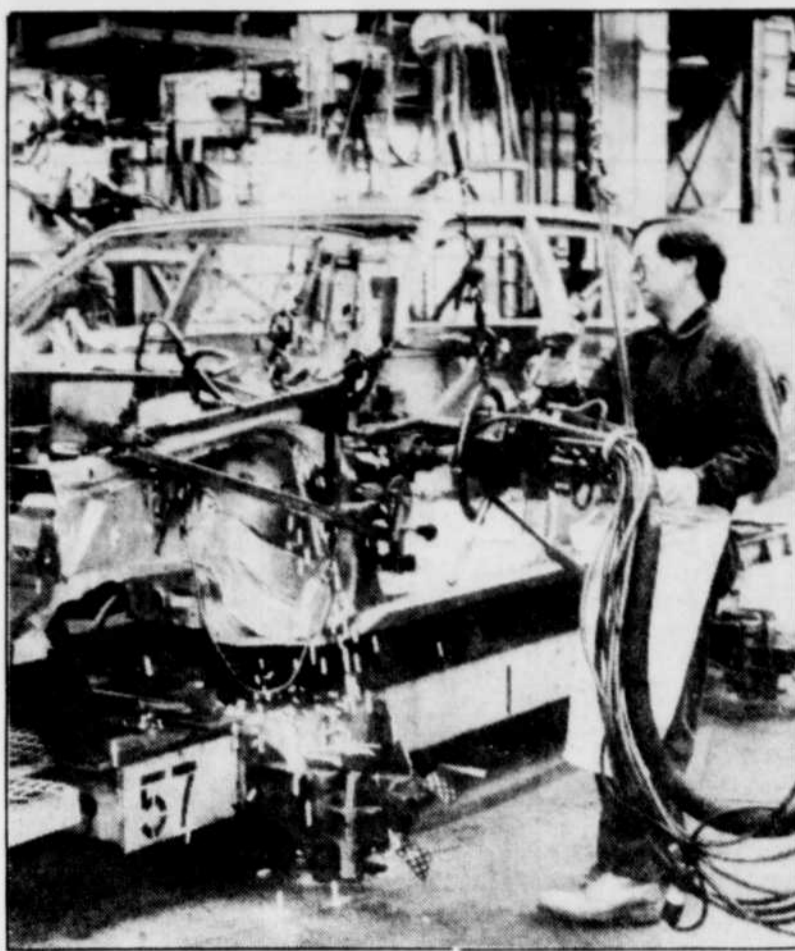
N° de tél.: bur. () res. ()

Veuillez faire parvenir
ce coupon dûment rempli à:

PROMO-DOMI
a/s Directeur des ventes
3107, rue Sasseville, Suite 19,
Ste-Foy (QUÉBEC) G1W 4W5



dans une enveloppe suffisamment affranchie OU téléphonez sans tarder au
651-5268, poste 235, pour en savoir plus sur l'« OBLIGATION
D'ÉPARGNES IMMOBILIÈRES ».



Les ouvriers de Boisbriand ont bonne réputation

L'avenir de l'usine GM à Boisbriand est assuré

Non seulement l'avenir de l'usine de Boisbriand n'est-il pas remis en question par les nombreuses mises à pied temporaires et les fermetures prévues d'usines General Motors, mais il y a de fortes chances pour qu'il soit assuré à long terme avec la construction des Camaro et Firebird à partir de 1993.

par ROBERT FLEURY
LE SOLEIL

C'est lundi que le directeur de l'usine de Boisbriand, M. Bob Moran, saura si ses 3500 employés construiront les Camaro et Firebird à compter de l'été 1992, au moment où les modèles 1993 commenceront leur assemblage sur les chaînes de montage. Le groupe de recherche et développement Chevrolet-Pontiac Canada à Detroit rendra alors son verdict.

« L'usine de Sainte-Thérèse a d'excellentes chances d'obtenir ce contrat », confirme Marc Osborne, chef adjoint des relations avec les médias pour General Motors du Canada à Oshawa.

M. Osborne qui était analyste financier à l'usine de Boisbriand jusqu'à tout récemment et qui dispose encore d'un bureau dans cette usine du nord de Montréal, se dit très optimiste.

En effet, les Camaro et Firebird actuelles sont produites à l'usine de Van Nuys, en Californie, mais cette usine sera reconstruite pour produire de nouveaux modèles à vocation plus californienne lorsqu'on cessera la production des sportives actuelles dont les ventes ne cessent de décliner.

GM essaie en effet de réduire ses frais de transport et il se trouve que les Camaro et Firebird se vendent surtout sur la côte Est. L'usine de Boisbriand serait donc située plus près de ce marché.

« Il y a trois conditions pour obtenir un produit : des coûts de production peu élevés, des bonnes relations de travail et une excellente qualité d'assemblage. Or l'usine de Boisbriand satisfait à tous ces

critères et se classe même comme l'une des meilleures usines de la General Motors », ajoute M. Osborne.

La présence du nouvel atelier de peinture érigé avec l'aide de généreuses subventions d'intérêt des gouvernements québécois et canadien ne serait pas étrangère non plus à cette décision puisque les automobilistes exigent de plus en plus des peintures de type « clear coat » pour les véhicules, un atout pour Boisbriand comme peu d'usines General Motors disposent de telles installations.

La chaîne actuelle produit 44,5 véhicules par heure mais cette cadence sera portée à 60 véhicules lorsqu'on la modifiera pour assembler de nouveaux produits.

« Ce qui ralentit le rythme actuellement, c'est le fait que seule Boisbriand produit les Celebrity familiales, de pair avec les Cutlass Ciera, et il faut les intercaler sur la chaîne à raison de une Celebrity par cinq Cutlass Ciera comme les familiales prennent beaucoup plus de temps d'assemblage », explique M. Osborne.

L'usine de Boisbriand fermera pour deux semaines après Noël, comme les autres usines canadiennes, afin de permettre aux concessionnaires de réduire leurs stocks. GM aimerait bien s'éviter de coûteuses promotions d'intérêt auprès des consommateurs.

Depuis 10 ans, la part de marché de General Motors est passée de 46 à 37 %; les fabricants nord-américains prévoient actuellement une baisse des ventes plus forte qu'à l'accoutumée pour la période hivernale, d'où diverses mesures de restriction, mises à pied et fermetures d'usines, ces dernières étant toutes situées aux États-Unis toutefois.

Actuellement il en coûterait moins cher de produire au Canada qu'aux États-Unis. L'usine de Boisbriand serait de loin la plus rentable, ce qui a déjà été qualifié de « miracle de Sainte-Thérèse ». General Motors voudrait fermer l'usine il y a quelques années pour des raisons de conflits de travail et de faible productivité.

Invesfor demande à la CVMQ d'interdire à Agnico-Eagle d'exercer son droit de vote

La société Invesfor et le Comité des actionnaires de Mines Dumagami ont demandé hier à la Commission des valeurs mobilières du Québec d'interdire à Agnico-Eagle Mines d'exercer son droit de vote concernant la prise de contrôle éventuelle de Mines Dumagami Ltée.

La loi des compagnies du Québec

prévoit que la fusion soit approuvée aux deux-tiers des votes exprimés.

Invesfor qui détient 6,3 % des actions de Dumagami et le Comité des actionnaires ont déjà suggéré aux autres détenteurs de titres de rejeter l'offre de fusion sur la base d'échange de 1,7 action d'Agnico-Eagle contre chaque action de Mines Dumagami. L'acheteur potentiel Agnico-Eagle détient déjà 44 % des actions de Dumagami.

Un communiqué signé conjointement par Invesfor et le comité rappelle que « des précédents juridiques en matière de droit des valeurs mobilières suggèrent que les compagnies procédant à un projet de fusion avec une filiale ne puissent voter leur bloc de contrôle tant qu'Ontario ».

Finalement, Invesfor et les actionnaires se disent toujours prêts à négocier avec la direction d'Agnico-Eagle un règlement sur la base de deux actions ou 1,7 action plus un bon de souscription, en change de chaque action.



Georges
ANGERS

Les parts permanentes de Desjardins (1)

Le 4 janvier prochain, quelque 1200 Caisses Desjardins au Québec offriront à leurs membres une première tranche de 150 millions \$ de parts permanentes.

Il va sans dire que cette première émission de capital-actions par les caisses, puisque c'est de cela qu'il s'agit, bouscule certaines conceptions surannées de la coopération.

Quoiqu'il en soit, cette première émission constitue, pour l'ensemble du Mouvement Desjardins, un tout nouvel instrument pour se financer et, pour les membres, un nouveau véhicule de placement qu'ils auront à évaluer.

Nous reviendrons dimanche, dans cette même chronique, sur la dimension « véhicule de placement » des parts permanentes offertes par Desjardins; mais auparavant, il peut être utile de préciser le contexte dans lequel cette vaste opération se réalise.

Croissance

Tout le monde aura observé la croissance quasi exponentielle des activités de Desjardins au cours des dernières années; une des mesures de cette croissance réside d'ailleurs dans les actifs du Mouvement qui augmentent actuellement de quelques milliards de dollars d'une année à l'autre.

Or Desjardins, comme toute autre entreprise, qu'elle soit privée, coopérative et même publique, doit appuyer sa croissance sur une base capitale suffisante.

Aucune entreprise n'échappe à cette règle de base.

Dans le cas des institutions financières, la mesure de la capitalisation que l'on retient généralement est la base d'endettement, c'est-à-dire le ratio de capital propre par rapport aux dettes; les dettes des institutions financières sont essentiellement constituées par les dépôts de toute nature que leurs clients leur ont confiés.

Ainsi, plus le ratio capital/dette d'une institution financière est élevé, plus cette institution sera jugée solide et plus elle aura, en conséquence, de la facilité à emprunter (et à de meilleurs taux) sur les marchés financiers pour satisfaire aux besoins de ses clients.

D'ailleurs des normes internationales à cet effet ont été élaborées au cours des dernières années pour assurer une meilleure stabilité du système bancaire international ébranlé, au début des années 1980, par la dette des pays du Tiers-Monde et par quelques faillites spectaculaires d'institutions financières.

Norme internationale

En vertu de ces normes qui fixent le ratio d'endettement souhaitable des institutions financières à 5 %, ou son équivalent selon d'autres méthodes de calcul, Desjardins est actuellement en déficit de 1 %, soit quelque 350 millions \$ en chiffre absolu.

Son ratio actuel tourne autour de 4 %.

Pour satisfaire aux normes internationales des marchés financiers, Desjardins doit donc augmenter sa base de capitalisation et le Mouvement a en principe jusqu'à 1992 pour y parvenir.

Actuellement, la base capitale de Desjardins augmente essentiellement au rythme des trop-perçus, c'est-à-dire les profits, versés dans les différentes réserves; réserves des caisses elles-mêmes, des fédérations, de la Caisse centrale Desjardins, de la Corporation du fonds de sécurité, auxquelles il faut ajouter les parts de qualification émises par les caisses, c'est-à-dire les fameux 5 \$ qu'il faut verser pour devenir membre.

À la fin de la présente année, le total de ces sommes qui constituent la base capitale de Desjardins dépassera les 1,6 milliards \$. Néanmoins, Desjardins continuera d'être en déficience de plus ou moins 1 % par rapport à l'objectif de 5 %.

Nouvel instrument

C'est précisément ici qu'interviennent les parts permanentes qu'émettront les caisses à partir du mois prochain. Elles procureront à Desjardins une nouvelle source pour augmenter sa base de capitalisation et ainsi rapprocher le Mouvement de la norme internationale de 5 %.

Ceci est très important pour l'ensemble du Mouvement puisqu'à défaut d'y parvenir, c'est sa cote de crédit qui pourrait baisser.

Or si cette cote baisse, c'est son coût de financement qui augmente; la rentabilité de Desjardins pourrait alors en être sérieusement affectée avec toutes les conséquences négatives qu'une telle situation pourrait entraîner.

Il s'avérerait donc essentiel, voire urgent, pour Desjardins de prendre les moyens nécessaires pour augmenter substantiellement sa capitalisation.

On aurait certes pu choisir d'augmenter les trop-perçus pour grossir les réserves; sauf que des actions trop radicales en ce sens auraient pu avoir des conséquences désastreuses notamment en terme de compétitivité avec les autres institutions financières.

On a plutôt fait le pari, chez Desjardins, qu'après 89 ans d'histoire, les coopérateurs étaient prêts à franchir une nouvelle étape, c'est-à-dire se transformer de simples épargnants en investisseurs.

Dans les prochaines semaines, on pourra donc mesurer si le Mouvement qui se targue de ses 4 millions de membres était réellement prêt à prendre un tel pari.

Une chose est certaine cependant: les architectes de cette opération ont mis toutes les chances de leur côté.

Nous verrons dimanche comment.

Campeau Corp. critique la mise en garde de Dun & Bradstreet

NEW YORK — Campeau Corp. a vivement critiqué Dun & Bradstreet inc., la firme de cotes de crédit, pour avoir mis ses clients en garde contre de nouvelles livraisons de marchandises aux magasins Campeau, en invoquant le retard de la vente de la chaîne de magasins Bloomingdale. « Le processus de vente de Bloomingdale se déroule exactement selon les prévisions », a déclaré Russell S. Davis, premier directeur aux finances de Federated Stores et Allied Stores, dans une lettre à Charles Moritz, président du conseil et directeur aux finances de Dun & Bradstreet. Les premières manifestations d'intérêt pour l'achat de Bloomingdale sont attendues aujourd'hui. « Nous avons tout lieu de croire », a ajouté M. Davis, « que la vente de Bloomingdale sera conclue d'une manière satisfaisante et selon l'échéancier rendu public, ce qui laisse entrevoir des développements au début de la prochaine année ». La lettre de Russell Davis était la réponse à une article paru mercredi au sujet de l'avis émis par D&B. Dans sa lettre, Davis a déclaré: « Nous sommes consternés que Dun & Bradstreet ait pu prendre une telle décision sans avoir d'abord communiqué avec la compagnie afin de bien s'informer des faits ». Bill Doescher, de Dun & Bradstreet, a rétorqué: « Nous allons répondre personnellement à M. Davis ».

**RESTAURANT
À LOUER**
150 PLACES
équipement
et ameublement état neuf
Secteur touristique
(près Mont Ste-Anne)
Information:
652-7117

LE MARCHÉ BOURSIER

MONTREAL Tendances des 10 derniers jours



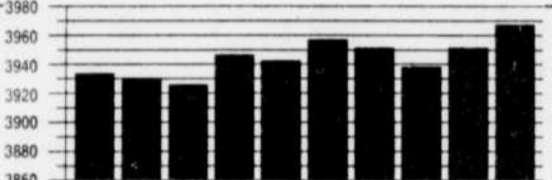
Indice des valeurs industrielles: 2019,01, en hausse de 3,71. Volume des transactions: 8,3 millions d'actions. Titres en hausse: 165. Titres en baisse: 142. Titres inchangés: 210.

Table of stock market data for Montreal, including columns for stock names, prices, and changes. Includes sub-sections for 'A et B', 'D et G', and 'H et L'.

Table of stock market data for Montreal, including columns for stock names, prices, and changes. Includes sub-sections for 'M à O', 'P à S', and 'T à Z'.

Table of stock market data for Montreal, including columns for stock names, prices, and changes. Includes sub-sections for 'Actions payées partiellement', 'UNITES EN FIDUCIE', and 'TITRES LES PLUS ACTIFS'.

TORONTO Tendances des 10 derniers jours



Indice des valeurs industrielles: 3969,45, en hausse de 17,79. Volume des transactions: 27,3 millions d'actions. Titres en hausse: 308. Titres en baisse: 362. Titres inchangés: 379.

Table of stock market data for Toronto, including columns for stock names, prices, and changes. Includes sub-sections for 'A et B', 'D et G', and 'H et L'.

Table of stock market data for Toronto, including columns for stock names, prices, and changes. Includes sub-sections for 'M à O', 'P à S', and 'T à Z'.

Table of stock market data for Toronto, including columns for stock names, prices, and changes. Includes sub-sections for 'Actions payées partiellement', 'UNITES EN FIDUCIE', and 'TITRES LES PLUS ACTIFS'.

LES TITRES AU COMPTOIR

TORONTO — Le relevé des actions négociées au comptoir est fourni par l'Association des courtiers en valeurs mobilières du Canada sous l'autorité de la Commission des valeurs mobilières de l'Ontario. Le volume comprend les transactions pour clients et les échanges entre courtiers.

Table of over-the-counter stock market data for Toronto, including columns for stock names, prices, and changes.

LES OBLIGATIONS

TORONTO (PC) — L'activité était très calme hier dans le marché canadien des obligations. Le court terme a monté d'un huitième de point. Les moyen et long termes. Les titres des provinces et des sociétés ont gagné un quart de point. L'argent au jour le jour commandait un intérêt de 12,38 pour cent.

Table of bond market data for Toronto, including columns for bond names, prices, and yields.

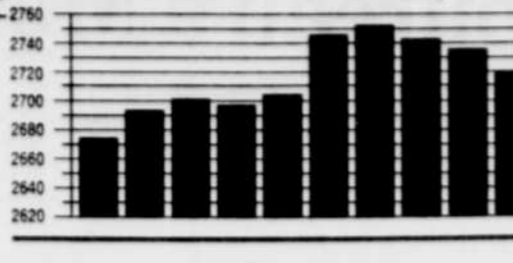
LES DIVIDENDES

par la Presse canadienne
Dividendes de société déclarés hier, trimes-treils sur indication contraire.
Alberta Natural Gas Co. Ltd. ord.: 17 cents.
Alcan Inc. ord.: 1,85 cents US.
América Hees Corp. ord.: 15 cents US.
Brascan Resources Inc. ord.: 90,74 cents.
CAE Industries Ltd. ord.: quatre cents.
Newell Enterprises Inc. ord.: 32,25 cents.
Vantage Investors Corp. ord.: 55,75 cents.

LES BESTIAUX

MONTREAL (PC) — Les arrivages au marché aux bestiaux de Montréal cette semaine ont été de 111 bovins, 555 veaux et huit porcs.
Les prix s'établissent ainsi:
Bovins: ventes insuffisantes pour faire une cotation.
Taures, commercial: 60,00-65,00 \$.
Vaches, D1-2: 56,00-61,50 \$.
D-3: 51,00-57,00 \$.
Reçues: 48,00-52,00 \$.

NEW YORK Tendances des 10 derniers jours



Indice des valeurs industrielles : 2720,78, en baisse de 15,99. Volume des transactions : 161,9 millions d'actions. Titres en hausse : 622. Titres en baisse : 843. Titres inchangés : 530.

--- A et B ---

Table of stock market data for various companies and indices, including columns for company names, prices, and changes.

--- H et L ---

Table of stock market data for various companies and indices, including columns for company names, prices, and changes.

--- T et Z ---

Table of stock market data for various companies and indices, including columns for company names, prices, and changes.

LES FONDS MUTUELS

Table listing various mutual funds with columns for fund names, assets, and performance metrics.

LES OPTIONS TRANSIGÉES

Table listing various options contracts with columns for contract details, prices, and expiration dates.

LES DENRÉES

Table listing various commodities and food products with columns for product names, prices, and grades.

LE DOLLAR

(PC-AFP) — Le dollar américain a fermé hier en hausse de 8-100 et cotait 1,1618 \$ Can. au lieu de 1,1610 \$ le jour précédent en clôture. La livre sterling a fini sur un gain de 24-100 à 1,8333 \$. En devise US, le dollar canadien a cédé 6-100 à 86,07 cents US tandis que le sterling gagnait 10-100 à 1,5780 \$. Ces cotes proviennent de la Banque de Montréal. Le dollar US se raffermissait légèrement hier en fin de journée à New York, sauf contre la livre sterling, sur un marché modérément actif et prudent à la veille de la publication des statistiques du chômage américain pour novembre. Le dollar se changeait à 144,25 yen contre 144,05 mercredi soir et à 1,7715 deusmark contre 1,7655 et avait ouvert respectivement à 144,25 yen et à 1,7660 DM jeudi matin. La monnaie américaine s'est également raffermie contre le franc français à 6,0500 FF contre 6,0330 la veille au soir et contre le franc suisse à 1,5900 contre 1,5890. Elle a en revanche cédé un peu de terrain vis-à-vis de la livre sterling à 0,6337 contre 0,6341. L'once d'or a regagné 5,10 \$ par rapport à ses cotes de la veille pour clôturer à 410,00 \$.

LES FRUITS ET LÉGUMES

Table listing prices for various fruits and vegetables, including items like tomatoes, onions, and potatoes.

LES MONNAIES

Table listing exchange rates for various international currencies, including the Japanese Yen, British Pound, and others.

LES MÉTAUX

Table listing prices for various metals, including aluminum, copper, and nickel.

LA BOURSE AMÉRICAINE

Table listing stock market data for various companies on the American exchange.

LES DENRÉES

Table listing prices for various commodities and food products.

LES DENRÉES

Table listing prices for various commodities and food products.

LE DOLLAR

(PC-AFP) — Le dollar américain a fermé hier en hausse de 8-100 et cotait 1,1618 \$ Can. au lieu de 1,1610 \$ le jour précédent en clôture. La livre sterling a fini sur un gain de 24-100 à 1,8333 \$. En devise US, le dollar canadien a cédé 6-100 à 86,07 cents US tandis que le sterling gagnait 10-100 à 1,5780 \$. Ces cotes proviennent de la Banque de Montréal. Le dollar US se raffermissait légèrement hier en fin de journée à New York, sauf contre la livre sterling, sur un marché modérément actif et prudent à la veille de la publication des statistiques du chômage américain pour novembre. Le dollar se changeait à 144,25 yen contre 144,05 mercredi soir et à 1,7715 deusmark contre 1,7655 et avait ouvert respectivement à 144,25 yen et à 1,7660 DM jeudi matin. La monnaie américaine s'est également raffermie contre le franc français à 6,0500 FF contre 6,0330 la veille au soir et contre le franc suisse à 1,5900 contre 1,5890. Elle a en revanche cédé un peu de terrain vis-à-vis de la livre sterling à 0,6337 contre 0,6341. L'once d'or a regagné 5,10 \$ par rapport à ses cotes de la veille pour clôturer à 410,00 \$.

LES MONNAIES

Table listing exchange rates for various international currencies.

LES MÉTAUX

Table listing prices for various metals.

LES DENRÉES

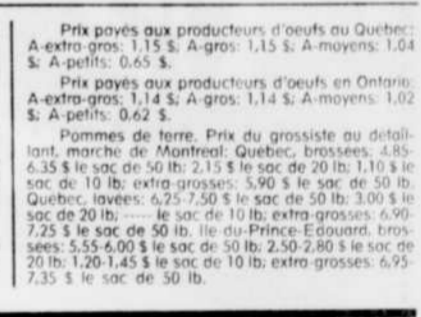
Table listing prices for various commodities and food products.

Actuallement, l'espace cultivé occupe environ la moitié des trois hectares des Serres du Saint-Laurent qui produisent 30 000 livres de tomates par semaine. Le pdg de l'entreprise, M. Jacques Gosselin, prévoit que toute la surface sera employée vers le début de février.

Lorsque la production atteindra son maximum, celle-ci sera de 1500 tonnes par année, soit un peu plus du double qu'actuellement.

On estime que le complexe, qui a nécessité un investissement de 8,5 millions \$, servira de moteur au développement de l'industrie serricole dans la région de Québec qui est l'une des moins développées à ce chapitre. L'expertise mise en oeuvre fait en effet appel aux technologies de pointe développées à l'université Laval et ailleurs dans le monde.

Par exemple, le climat est contrôlé par ordinateur. La serre est également munie d'un écran thermique ombrageant afin de réduire la consommation d'énergie en hiver et atténuer les excès de chaleur en été. Des lampes à haute pression de vapeur au sodium fournissent l'éclairage d'appoint nécessaire au développement des plantes et l'atmosphère est enrichie en bioxyde de carbone, ce qui accroît la productivité.



Sylvie Arcand est en train de polliniser des plants de tomates.

Portneuf devient la capitale de la tomate hydroponique

PORTNEUF — C'est aujourd'hui qu'on inaugure le plus vaste complexe de serres hydroponiques au Québec.

par DOMINIC HARDY collaboration spéciale

Actuellement, l'espace cultivé occupe environ la moitié des trois hectares des Serres du Saint-Laurent qui produisent 30 000 livres de tomates par semaine. Le pdg de l'entreprise, M. Jacques Gosselin, prévoit que toute la surface sera employée vers le début de février.

Lorsque la production atteindra son maximum, celle-ci sera de 1500 tonnes par année, soit un peu plus du double qu'actuellement.

On estime que le complexe, qui a nécessité un investissement de 8,5 millions \$, servira de moteur au développement de l'industrie serricole dans la région de Québec qui est l'une des moins développées à ce chapitre. L'expertise mise en oeuvre fait en effet appel aux technologies de pointe développées à l'université Laval et ailleurs dans le monde.

Par exemple, le climat est contrôlé par ordinateur. La serre est également munie d'un écran thermique ombrageant afin de réduire la consommation d'énergie en hiver et atténuer les excès de chaleur en été. Des lampes à haute pression de vapeur au sodium fournissent l'éclairage d'appoint nécessaire au développement des plantes et l'atmosphère est enrichie en bioxyde de carbone, ce qui accroît la productivité.

Pour sa part le ministère de l'Agriculture du Québec a accordé une garantie de prêt de 2 millions \$ et Hydro-Québec s'est associée avec le versement d'une aide 415 000 \$ dans le cadre de son programme bi-énergie.

L'Association des exportateurs ouvre un bureau à Montréal

L'Association des exportateurs canadiens a créé un précédent en ouvrant à Montréal un bureau destiné à desservir ses 300 membres du Québec.

par RÉAL LABERGE
LE SOLEIL

C'est une expérience pilote à laquelle l'Association a ajouté la création d'un conseil consultatif pour le Québec.

Sous la responsabilité de M. Richard F. Turcotte, directeur régional du Québec, le nouvel organisme est formé de douze membres, notamment de MM. Guy Champagne, président d'Exeltor et de la section de Québec de l'AEC, Jacques Daignault (MIL-Tracy), Jean-Paul Gourdeau (SNC), Robert G. Haack, directeur exécutif pour la région de Québec du ministère IST, Robert Leboeuf (Bombardier), Roger Paquette, sous-ministre adjoint des Affaires

internationales et Jean-Claude Villiard (Lavallin International).

Le président de l'AEC, M. L. James Taylor, a déclaré que ce regroupement national de plus de 1000 membres, qui est au service de tous les secteurs d'activité

intéressés à l'exportation et au commerce mondial, « vient de se donner une antenne au Québec, grâce à la collaboration des deux gouvernements fédéral et provincial ».

Selon le président du chapitre québécois, M. Champagne, les difficultés encourues depuis l'entrée en vigueur de l'Accord de libre-échange résultent surtout de la politique monétaire de la Banque du Canada. Elle augmente les produits canadiens d'environ 10% et rend difficile la possibilité de maintenir la compétitivité avec les États-Unis.

■ Paul Guy prend sa retraite de la CVMQ

MONTREAL — Le président de la Commission des valeurs mobilières du Québec, M. Paul Guy, prendra sa retraite le 31 décembre après avoir occupé ce poste pendant neuf ans. Il avait été nommé président en 1981 et son mandat avait été renouvelé en 1985. Il entend profiter des mesures provisoires introduites dans le régime de retraite des employés du gouvernement et des organismes publics. M. Guy est également secrétaire général depuis 1986 de l'Organisation internationale des commissions de valeurs. Il continuera de remplir cette fonction.

■ Hydro pressée de maintenir la sous-traitance

QUÉBEC — La Chambre de commerce et d'industrie du Québec métropolitain presse Hydro-Québec de conserver la sous-traitance comme principe de gestion essentiel, dans ses négociations avec ses employés. Selon la chambre, Hydro-Québec se condamnerait à une sclérose administrative si elle devait être privée de ce droit : « Tous les gestionnaires expérimentés seront unanimes à reconnaître que le recours à la sous-traitance est d'autant plus crucial que l'entreprise est considérable. L'abandon de ce droit de gestion hypothéquerait lourdement l'avenir de la société d'Etat en même temps qu'il entraînerait tôt ou tard un coût considérable que les consommateurs devront assumer... ».



SOLDE DU VENDREDI 8 DÉCEMBRE

Nous nous réservons le droit de limiter les quantités. Les quantités peuvent être limitées sur certains articles. **Aucun bon d'achat différé**

JOURNÉE PRIX FOUS

Les magasins sont ouverts jusqu'à 21 h!

1/2 prix après remise!

Lampe de sécurité 'Motion Sensor'.
Prix courant 49,97
Prix spécial 29,97
Moins remise -10,00
Prix spécial après remise **19⁹⁷ ch.**

Remise du fabricant par la poste. (Détails en magasin)

1/2 prix!

Hauts en molleton pour hommes, P à TG.
Cour. 29,96
14⁹⁸ ch.

1/2 prix!

Notre stock entier de sacs à main est maintenant à 1/2 prix!
Le choix peut varier selon le magasin.

1/2 prix!

Pour dames et hommes: Gants et col-cagoule ou écharpe et bonnet.
Cour. 10,97
5⁴⁸ ch.

<p>Jusqu'à 50% de moins! Essuie-tout ou 120 serviettes au motif de Noël. A.S. 1,67 et 1,97 97¢ ch.</p>	<p>Moins 40%! Album photo muni de 40 pages adhésives. A.S. 5,97 3³³ ch.</p>	<p>Affaire! Chaussons 'Toastie pour dames et hommes ou 'Gator Grips' pour enfants. Cour. 6,99 et 8,99 3⁹⁹ ch.</p>	<p>Moins 30%! Chemises de nuit ou pyjamas en flanelle pour dames. Cour. 9,96 6⁹⁶ ch.</p>	<p>Aubaine! Sélection de hauts en molleton pour dames. 10⁰⁰ ch.</p>	<p>Moins 400s! Chemises doublées pour hommes. Le choix varie selon le magasin. Cour. 16,97 12⁹⁷ P à TTG</p>
<p>Moins 52⁹⁷! Télécouleur de 20'' avec réglage automatique des couleurs. A.S. 329,97 277⁰⁰</p>	<p>Aubaine! Vidécassette 'Empire' T-60 pour VHS. A.S. 2,47 ch., 1⁷⁷</p>	<p>Moins 17^{00s}! Téléphones sans fil avec recomposition du dernier numéro. A.S. 86,97 69⁹⁷ ch.</p>	<p>Moins 40%! Batterie de cuisine 'Corning' de 6 pièces. A.S. 34,77 19⁹⁷ ch.</p>	<p>Affaire! 4L de liquide antigel pour essuie-glace. P O U R 1²² ch.</p>	<p>Moins 35%! Jeu de 18 verres à gin ou à whisky. P O U R 6⁹⁷ ch.</p>

1/2 prix! Lot de 2 oreillers 'Sleepy Hollow'. Environ 17x23". A.S. 9,97 **4⁹⁷ ch.**

Moins 35%! Couverture en polyester pour lit jumeau ou double. Pour ... **7⁹⁷ ch.**

1/2 prix! Jeu de 4 accessoires de salle de bain. A.S. 24,97 **12⁴⁸ ch.**

(Cour.) Indique notre bas prix courant (A.S.) Indique notre prix après solde

• PLACE FLEUR DE LYS, 500, boul. Hamel, Québec • PLACE DES QUATRE-BOURGEOIS, 999, rue de Bourgogne, Sainte-Foy

LE SOLEIL
ABONNEMENT 647-3333
Extérieur: numéro sans frais 1-800-463-2362
Heures d'affaires: Lundi au vendredi: 7h à 17h30
Samedi et dimanche: 8h à 12h

avis de demande d'un permis d'alcool

Regie des permis d'alcool du Québec

Toute personne, société ou groupement visé dans l'art. 60 du Code de procédure civile peut, par écrit motivé, assentiment et transmis à la Régie, s'opposer à une demande de permis ci-après énumérée, dans les 15 jours de la présente publication, ou s'il y a eu opposition, intervenir en faveur dans les 30 jours de cette publication.

Cette opposition ou intervention doit être accompagnée du certificat attestant de son envoi au requérant ou à son procureur, par poste recommandée, et être adressée à: La Régie des permis d'alcool du Québec, 1281, boul. Charest Ouest, Québec, QC G1N 2C9

NOM ET ADRESSE DU REQUÉRANT	NATURE DE LA DEMANDE	ENDROIT D'EXPLOITATION
2418-2651 QUEBEC INC Bar à l'Os Beauport	augmentation de capacité de (1) bar (danse et spectacles)	1050, av. Larue Beauport
LYNE HEBERT ET ERIC BOUCHER Dépanneur Raymond enr. 1212, boul. Raymond Beauport	1 épicerie	1212, boul. Raymond Beauport
DANIEL GAUVIN ET DENIS PELLETIER Bistro Cafe Batfoll enr. 1020, boul. du Lac Beauport	1 restaurant pour vendre	1020, boul. du Lac Beauport
SAVARD, André Chez-Soi 1667, rue Notre-Dame L'Anceinne-Lorette	1 restaurant pour vendre	1667, rue Notre-Dame L'Anceinne-Lorette
LES CONSULTANTS PIERRE-LUC DELBOURG INC Dandy Bar 873, Saint-Jean Québec	Autorisations de projection de films et spectacles dans 1 bar (danse) et autorisation de projection de films dans 1 bar (spectacles)	873, Saint-Jean Québec
MARIO GAGNON et Bar Salon Musical Rock 4271, av. Royale Saint-Fermeol-les-Neiges	1 bar (danse et spectacles)	4271, av. Royale Saint-Fermeol-les-Neiges

Le président et directeur général Ghislain K.-Lafamme, avocat

Québec

Les demandes de dézonage ne dépassent pas le chiffre de 6000

Tout indique que les demandes de dézonage des terres agricoles se maintiendront autour du chiffre de 6000 pour une quatrième année de suite.

par MICHEL CORBEIL
LE SOLEIL

Du mois d'avril au 1er décembre 1989, 4058 dossiers pour retirer des terrains de la zone verte ont été déposés à la Commission de la protection du territoire agricole (CPTA). Compte tenu du ralentissement des activités que connaît l'organisme à cette période-ci de l'année, le total des demandes de

vrait être de l'ordre de 6000 à la fin du mois de mars.

Selon les rapports annuels de la CPTA, le nombre de requêtes pour dézoner les terres agricoles a été de 6398, en 1988-1989; 6565, en 1987-1988; et 6182, en 1986-1987. Ces chiffres contrastent avec la dernière année du régime péquiste où 5056 demandes avaient été acheminées à la CPTA.

Ce portrait statistique amènera de l'eau au moulin de l'Union des

producteurs agricoles (UPA) qui réclame un discours moins ambigu du gouvernement libéral dans ce dossier. « A partir du moment où l'Etat laisse entendre qu'il y aura des ouvertures, a commenté hier le premier vice-président de l'UPA, M. Pierre Gaudet, ça crée des appétits. »

L'UPA a précisé clairement depuis quelques jours qu'elle recherche un renforcement de la loi sur le zonage. À cet égard, les délégués au congrès de l'UPA, qui se termine aujourd'hui à Québec, ont voté une résolution sur l'abolition

de la notion des secteurs exclusifs, estimant que cette idée rend le dézonage plus facile pour les terres de moins bonne qualité.

M. Gaudet a indiqué que l'abolition des secteurs exclusifs deviendra un des chevaux de bataille de l'UPA au cours des prochains mois. Cependant, il ne sait pas si l'Union demandera directement la disparition de cette notion. Depuis le 28 novembre, l'UPA s'est mise d'accord avec les municipalités de la province pour discuter des avenues pour appliquer la loi.

La CIBC affiche des profits de 450 millions \$

Malgré l'ajout de 538 millions \$ à ses provisions pour pertes sur prêts, la CIBC a terminé l'exercice financier avec un profit de 450 millions \$.

par PIERRE ASSELIN
LE SOLEIL

Au 4e trimestre, la CIBC portait ses provisions pour pertes à 100 % des prêts accordés aux pays moins développés, à l'exception des prêts au Mexique, déjà garantis par des titres du trésor des

Etats-Unis. Au total, la provision atteint 975 millions \$.

Le profit de 450 millions \$ de cette année est inférieur aux 591 millions \$ de 1988 mais la CIBC affirme que ses revenus nets auraient normalement atteint 760 millions \$, n'eût été de l'augmentation des provisions.

Cette bonne performance de la

banque, malgré des conditions difficiles, s'explique par la croissance des prêts hypothécaires et des prêts à la consommation, qui a permis une augmentation de 337 millions \$, ou 13 %, des revenus nets d'intérêt. L'acquisition de la filiale de courtage Wood Gundy explique en grande partie une augmentation de 24 % des autres revenus.

Les profits par action s'élèvent à 2,28 \$, contre 3,34 \$ en 1988, alors que le dividende a été porté à 1,24 \$.

Les dépôts ont augmenté de 9 %, pour totaliser 78,9 milliards \$.

La CIBC emploie 35 000 personnes à temps plein et 12 000 à temps partiel, possède 1630 centres bancaires dans 23 pays.

CARRIÈRES ET PROFESSIONS

POUR FAIRE PARAITRE VOS ANNONCES DANS CETTE PAGE

COMPOSEZ **647-3270**

OU ÉCRIVEZ À CARRIÈRES ET PROFESSIONS LE SOLEIL, C.P. 1547, QUÉBEC, QUÉ. G1K 7J6

Heures limites de réservation: midi l'avant-veille de la publication; jeudi midi pour publication samedi, dimanche ou lundi.

Toutes les annonces publiées dans ces pages sous la rubrique Carrières et Professions sont assujetties à la loi numéro 50.

Les emplois annoncés s'adressent donc aux hommes et aux femmes.

ASSISTANTE DENTAIRE

demandée avec expérience 27 heures/semaine Centre Dentaire Daniel Bérard Tél.: 523-4123

Compagnie d'envergure nationale recherche

REPRÉSENTANT

pour territoire de la ville de Québec, la Gaspésie et la Beauce
Faire parvenir curriculum vitae au: Directeur du personnel 8015, Jarry Est Montréal, QC H1J 1H6

APPEL D'OFFRES

ASSURANCE COLLECTIVE

La Corporation intermunicipale de Transport de la Rive-Sud de Québec demande des soumissions pour le régime d'assurance collective (vie, maladie, salaire) à l'intention de ses employés.

Toutes les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans un document (cahier des charges) disponible à tout assureur à compter du 8 décembre 1989, à l'endroit suivant:

GRUPE SOBECO INC. 79, boulevard Saint-Cyrille Est Bureau 200 Québec (Québec) G1R 5N5

L'assureur doit faire parvenir sa proposition sous pli scellé et portant la mention "NE PAS OUVRIR - SOUMISSION POUR ASSURANCE COLLECTIVE", en deux copies, avant 15 h le 8 janvier 1990, à l'endroit suivant:

CORPORATION INTERMUNICIPALE DE TRANSPORT DE LA RIVE-SUD DE QUÉBEC 2219, rue St-Omer Lévis-Lauzon (Québec) G6V 6N4

L'ouverture des soumissions sera faite publiquement le même jour, en présence des intéressés, à compter de 15 h 00, au bureau de la Corporation.

La Corporation intermunicipale de Transport de la Rive-Sud de Québec ne s'engage pas à accepter la plus basse ni aucune des soumissions.

Lévis-Lauzon, le 8 décembre 1989
Huguette Dallaire Directrice générale

Transports Québec

APPEL D'OFFRES

Vente d'immeuble par voie de soumissions publiques

Le ministère des Transports offre en vente par voie de soumissions publiques l'immeuble suivant:

DOSSIERS nos 9-77-00744-2 9-72-0072-3

Un terrain vacant portant les numéros des lots P-269-7, P-269-8 et P-269-9 du cadastre officiel de St-Ambrose de la Jeune Lorette situé dans la municipalité de ville de Québec et ayant une superficie de dix mille quatre cent quatre-vingt-trois pieds carrés (10483).

La valeur est estimée à quatorze mille cinq cents dollars (14500 \$)

Toute offre, pour être valide, doit être présentée au moyen du formulaire de soumission compris dans le dossier d'appel d'offres.

Le ministère des Transports se réserve le droit d'annuler en tout temps, avant l'adjudication, cet appel d'offres et ne s'engage à accepter ni la plus haute ni aucune des soumissions reçues.

PERSONNES DESIRANT SOUMISSIIONNER

Toute personne désirant soumissionner doit obtenir le dossier d'appel d'offres en s'adressant au Service de l'expropriation, Ministère des Transports, 1995, boul. Charest Ouest, Ste-Foy, QC G1N 4H9, téléphone (418) 643-6722 en prenant soin de préciser le numéro de dossier mentionné plus haut.

On procédera à l'ouverture des plis lors d'une assemblée publique qui se tiendra au Service de l'expropriation du Ministère, à l'adresse précitée, le 11 janvier 1990 à 14 h.

Le sous-ministre, Jean Marc Bard F.C.A.

COMMUNAUTÉ URBAINE DE QUÉBEC

PROJET 333 STATIONS DE TRAITEMENT DES EAUX USÉES

APPEL D'OFFRES AO-52-16 DISTRIBUTION PRIMAIRE ET ÉLECTRICITÉ DE PROCÉDÉ LOT 1400C - STATION EST

MODIFICATION

Prenez avis que l'ouverture des soumissions prévue pour le 8 décembre 1989 est reportée au 15 décembre 1989 à 15 heures.

Le secrétaire de la CUQ, Denis St-Martin, avocat Québec, le 8 décembre 1989

ENCAN PUBLIC

SANS RÉSERVE MARDI 12 DEC. 10h ÉQUIPEMENT DE TRANSPORT ET DE CONSTRUCTION

MILTON, ONTARIO

- RETROCAVEUSES HYDRAULIQUES SUR CHENILLES: JD 6908, 1983 à Komatsu, 1986 à J.D. 690, 1978 • Drott 40, 1978 • RETROCAVEUSES HYDRAULIQUES R.T.: Drott 40, Cruz-Air 4x4, 1977 • GRUES: American 595, 50 tonnes, sur chenilles • P 14 20 tonnes, sur camion com. • Taylor 25000 livres, grue de cour
- AGREGATS: groupe de laminage Cedarapids portatif, tablier de laminage 4 x 10 2/2, Cat 315 • Empiluseur radiale 50 • coupeuse 18 • Charot 5 • pelle à chenilles • concasseur mobile simple essieu • MOTONIVELEUSES: Champ D600, 1966 • Champ D600, 1963 • Adams, mod. 14 • CHARGÈUSES SUR CHENILLES: Cat 979 • Case 1150, 1974 • JD 350B, 1973 • Cat 955L, 1972 • AC HD6G • TRACTEURS SUR CHENILLES: JD 550, 1986 • JD 350C, 1977 • JD 430C, 1976 • Cat 979 • Cat 960, 1981 • Case W24C, 1976 • Trojan 3000C, 1974 • Mich 125, 1969 • Mich 8511, 1967 • F Allis 545H • Cat 960C • Mich 375 • CHARGÈUSES RETROCAVEUSES SUR ROUES: JD 410C, 1986 • HMC 260A, 1980 • Case 580C, 1980 • (2) Ford 555, 1979 • JD410, 1978 • Case 580C, 1976 • AC816, 1974 • Case 660, 172 • AC 1150 • Thomas 233HD, 1986 • (2) Thomas 133, 1989 • Thomas BK105, accessoire retrocaveuse, 1989 • Thomas PA40, acc. tarière, 1980 • Case 1816, 1974 • Bob-Cat 610 • ÉQUIN DE COMPACTAGE: Dynapac CA30SD compacteur pied de biche vibr. prop. • Rouleau asphaltateur Galion, 10 tonnes • VTT: Bombardier QT37, Quad Track, grappin pour solides, 1973 • Bombardier QT37, 1973 • FARDIERS: Bordo 35 tonnes, double essieu, 1989 • Col de cygne 24, 20000 livres, double double essieu, 1989
- EQUIPEMENT TRAVAUX SPÉCIAUX: Carrière 24 • 36 • pour défonçer, 1981 • (2) charots à cisailus 1100 livres, 1975 • Excavateur à godets Vermeer MY60 RT • Whiting Trackmobile pour wag. • Amrac GD 3100, sur chenilles • Chasse-neige Athey Force Feed • Épandeur d'engrais Myers • Nacelle télescopique Chamberlain, hydraulique (porte 40), 1978 • CHARIOTS ÉLEVATEURS: 10000 livres • Clark 4000 livres, 1976 • MF 8000 livres, 1976 • Cat 6790 livres • Danner 8000 livres, 1989 • Case 580, 4000 livres, 1972 • Baker 3000 livres, 1975 • Clark 4000 livres, électrique • BETONNIÈRES: White Star bétonnière 10 v, 1973 • Acalr bétonnière 8 v, 1973 • Mack DM600 bétonnière 6 mètres, 1973 • TRACTEURS DOUBLE ESSIEU: (1) Feline 1983 (1) 1986 • (2) IHC 967, 1985 et (1) 1984 • Ford CLJ 9000, 1982 • Mack 1980, 1985 • Mack DM685, 1980 • GMC Général, Ford LN9000, 1978 • CABINES ET CHASSIS DOUBLE ESSIEU: (2) GMC Brigadier, 1978 • (2) Ford LNT 9000, 1977 • Ford 9000, 1977 • VEHICULES TRAVAUX SPÉCIAUX: Chev. C30, camion remorqueur simple essieu, 1984 • Ford F800, camion à ordures simple essieu, 1983
- IHC 1954, camion à ordures simple essieu, 1983 • Camion à ordures IHC, simple essieu, 1980 • Camion utilitaire GMC Engadier, 1979 • Bus Ford 9600, 32 passagers, 1978 • Camion à benne Chev C60, simple essieu, 1977 • Camion à benne Ford F500, simple essieu, 1977 • Épandeur de sable Ford F600, simple essieu, 1975 • Camion à flèche Mack R600, double essieu, 1974 • Camion-remorqueur Ford D802 (échelle), 1973 • Bus GMC Transit, 1972 • Camion-grue à plate-forme White Freightliner, double essieu, 1972 • Camion d'armée Chev double essieu (cab et chassis) • EQUIPEMENT BELL CANADA: excavateur à godets Davis 40 4 RT • (2) camions-échelles Ford F350, simple essieu, 1980 et (2) camions-échelles Ford 350, simple essieu, 1979 • Camion-grue Ford 600, simple essieu, 1982 • Porte-bottes Ford F600, simple essieu, 1982 • (2) groupes électrogènes, sur palme, 60 kw • Camion à benne IHC 1824, simple essieu, 1980 • Camion à benne IHC, simple essieu, 1979 • (2) camions à benne IHC, simple essieu, 1979 • Chasse-neige Dodge W20, 1979 • Tracteur GMC, double essieu, 1980 • Tag-a-Long Geymor, simple essieu, 1977 • Moulins d'épissage Canbec, 1975 • CAMIONS-FOURGONS: fourgon Ford F350, 1985 • Ford F350, simple essieu, 1980 • IHC 1850, 18 • 1978 • Fourgon Chev., 1977 • CAMIONS À BENNE: Ford 750, double essieu, 1988 • (3) Ford L8000, simple essieu, 1982 • Chev. C60 simple essieu, 1980 • CAMIONS À PLATE-FORME: (1) Ford L8000, simple essieu, 1982 • Chev. C60 simple essieu, 1980 • Camions à rotelles, 1982 • Chev. C50, simple essieu, à rotelles, 1978 • Mack R600, double essieu, 1970 • TAG-A-LONGS: Miller 12 tonnes, double essieu • (2) Hudson, 9 tonnes, triple essieu, 1989 • Easton 9 tonnes, triple essieu, 1979 • Remorqueur deux chevaux • REMORQUES BASCULANTES: Pullman T mobile, 34, triple essieu, aum., 1979 • King 25, double essieu • T mobile, 36, triple essieu, 1974 • Atlas 13, double essieu • S built 24, double essieu • FOURGONS-REMORQUES: T mobile, 45, double essieu, 1975 • REMORQUES À PLATE-FORME: (2) F Haut 45, double essieu • Can-Car, 45, double essieu • Rd master, 45, double essieu • Trailbec 40, triple essieu, 1973 • Etc.
- REMORQUES BUREAU: (12) Job Site neuves, 10 x 20 et 24 • 1989 • MASONS MOBILES: (1) 10, 12 et 14 x 50 à 70 de long • GRANDES QUANTITÉS D'EQUIPEMENT ET D'OUTILLAGE POUR TRAVAILLER LE BOIS ET LE MÉTAL • LIQUIDATION DU CONCESSIONNAIRE AUTO-CARAVANES, ETC.: (4) Jambone 21, 26 et 27, neuves, 1988 et 1989 • Traveler 24, de luxe, neuve, 1989 • Haulmark 8 x 26, neuve, 1988 • Marlard Sprinter, 27, classe A, 1988 • Elite 20, classe A, 1985 • Winnebago classe A, 1981 • Aristocrat 208, 1982 • Chev. Camper Van, 1978 • Fleetwood Southwind 33 • Glendale Royal Classic 21, 1987 • Ford Econoline Holiday 22, 1985 • Camionnette Chev. C30, Chev. Cab. 1981, et remorque Glendale Glendette, 34, 1983 • Gen. Coach Citation, 23, 1979 • Winnebago 26, 1979 • Dodge 440 Superior 22, 1973 • Tous les articles ci-dessus seront vendus sous réserve de l'approbation du propriétaire.

WILSON'S ENCANTEURS 100 MARKET DRIVE MILTON, ONT. L9T 2Y3 (416) 858-1130 (416) 878-0616

loto-québec Résultats

Tirage du 89-12-06				
11	13	18	21	23
25	27	28	36	37
39	40	43	49	51
52	53	63	64	68

Vous pouvez miser jusqu'à 21 h les soirs de tirage

PROCHAIN TIRAGE: 89-12-08

Lot (mise de 1\$)	Lot (mise de 15\$)	Lot (mise de 15\$)
10/10 200 000 \$	8/8 25 000 \$	6/6 1 000 \$
9/10 5 000 \$	7/8 200 \$	5/6 25 \$
8/10 200 \$	6/8 10 \$	5/5 250 \$
7/10 25 \$	7/7 5 000 \$	4/5 5 \$
6/10 5 \$	6/7 50 \$	4/4 100 \$
9/9 50 000 \$	5/7 5 \$	3/3 25 \$
8/9 1 000 \$		2/2 7 \$
7/9 100 \$		
6/9 5 \$		

TVA, le réseau des tirages de Loto-Québec

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.

VILLE DE LÉVIS-LAUZON AVIS PUBLIC

SOUSSION

LA VILLE DE LÉVIS-LAUZON DEMANDE DES SOUSSIONS POUR L'ACHAT DE VENTES DE RETRAITE DANS LE CADRE DU PROGRAMME VOLONTAIRE DE RETRAITE ANTICIPÉE.

Les soumissions seront reçues au bureau de la greffière de la ville de Lévis-Lauzon jusqu'à 11 h le 19 décembre 1989.

Les soumissions devront être placées dans des enveloppes cachetées et porter une inscription indiquant l'objet de la soumission ainsi que le nom du soumissionnaire. Ces soumissions seront ouvertes publiquement à l'hôtel de ville de Lévis-Lauzon, 225, côte du Passage, Lévis-Lauzon à 11 h 05 le même jour en présence des intéressés.

Les soumissionnaires pourront se procurer une copie des soumissions de même que les formules de soumissions au bureau de Martineau, Provencher et Associés Itée, 801, chemin Saint-Louis, bureau 220, Québec (Québec) G1S 1C1 téléphone: (418) 681-0707.

Les soumissions devront être conformes et présentées sur les formules fournies.

La ville ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions sans engager sa responsabilité.

Donné à Lévis-Lauzon, le 8 décembre 1989.

Sylvie Dionne, avocate, o.m.a. greffière de la ville de Lévis-Lauzon



Un achat des plus avantageux chez Eaton!

Offre spéciale d'ensembles "Empress Supreme" Sealy

Format 1 place

349⁹⁹ l'ens. 2 pièces

Vous recevez au temps des fêtes?

Si vous vous attendez à avoir des invités qui vont rester à coucher pour la nuit et que vous n'avez pas de lit supplémentaire, profitez de cette excellente occasion pour commander dès maintenant un ensemble "Empress Supreme" chez Eaton!

Les ensembles Sealy vous offrent un confort de premier plan pour des nuits de bien-être. Tirez avantage de nos prix spéciaux; vous ferez un achat des plus avantageux!

Caractéristiques de qualité:

- Fabrication à 336 ressorts (en format 2 places) pour un support ferme.
- Couches de rembourrage offrant une surface luxueuse.
- Recouvrement damassé de première qualité, surpiqué à la mouste Sealy 1/4 po.
- Sommier assorti permettant un usage plus prolongé du matelas.

Format L'ens. 2 pièces

1 place..... **349⁹⁹**

2 places..... **449⁹⁹**

Grand..... **529⁹⁹**

Matelas aussi vendus séparément à prix réduits. Variés. Non offerts à Lévis.

EATON

Nous sommes... le grand magasin du Canada

Credit accepté avec la carte Eaton

Les cartes American Express, Visa et MasterCard sont aussi acceptées pour les achats en personne

UN SEUL JOUR

Bonimart
Le magasin EXTRA SPÉCIAL de votre famille!

LE 9 DÉCEMBRE

SUPER SAMEDI

RABAIS JUSQU'À

50

%*

SUR UNE FANTASTIQUE SÉLECTION DE VÊTEMENTS MODE POUR TOUTE LA FAMILLE

MODE MASCULINE **MODE FÉMININE** **MODE ENFANTINE** **CHAUSSURES**

MODE POUR GARÇONS **MODE POUR FILLES** **MODE POUR ENFANTS** **BIJOUTERIE**

* Sur nos prix courants.

ET D'AUTRES FANTASTIQUES AUBAINES DANS LES AUTRES RAYONS!

JEANS RILEY POUR HOMMES. PANTALONS NATTES ou EN DENIM EXTENSIBLE de G.W.G. Notre prix cour. 39,97\$ 19,50\$ ch.
8,99\$ DE RABAIS SUR CHEMISES TISSÉES GRANDES TAILLES. Notre prix cour. 17,99\$ 9\$ ch.
HAUTS MODE IMPRIMÉS POUR GARÇONS Notre prix cour. 17,99\$ 9\$ ch.
CHEMISES EN JERSEY ADIDAS avec POCHETTE FLUO POUR HOMMES. Notre prix cour. 34,95\$ 15\$ ch.
51 CARTES DE NOËL ASSORTIES. Notre prix cour. 4,99\$ 2,50\$ bte

32 CARTES DE NOËL ASSORTIES. Notre prix cour. 4,99\$ 2,50\$ bte
PDT DE 3 RUBANS ADHÉSIFS BONIMART 1,47\$ pqt
EXTRA 10% DE RABAIS SUR TOUS LES MICRO-ONDES DÉJÀ EN SOLDE.
50% DE RABAIS SUR BATTERIE DE CUISINE ANTI-ADHÉRENTE. Casseroles de 909 ml, 1,82 L ou 2,73 L ou marmite de 5 litres avec couvercle. Nos prix cour. 12,99\$-19,99\$ 6,47\$ à 9,97\$ ch.
33% DE RABAIS SUR HAUTS ou PANTALONS ADIDAS EN MOLLETON. Notre prix cour. 21,99\$ 14,44\$ ch.
CARTOUCHES NINTENDO™, Xevious, Othello ou Gyrrus. Au choix 39,95\$ ch.

JEUX MANUELS. Heavy Barrel, Gauntlet ou Marthe Madness. Au choix 19,95\$
CARTOUCHE RAMPAGE SEGA™ 49,95\$ ch.
CALCULATRICE À 56 FONCTIONS 9,95\$ ch.
TÉLÉPHONE DE LUXE SANS FIL. Modèle n° CP181 99,99\$ ch.
SERVIETTES DE BAIN COLDWELL À MOITIÉ PRIX! Débarbouillette, 12x12 po. Essuie-mains, 15x22 po. Serviette de bain, 22x44 po. Nos prix cour. 2,99\$, 3,99\$ et 9,99\$ 1,49\$ ch. 2,99\$ ch. et 4,99\$ ch.
11,11\$ DE RABAIS SUR UN CHOIX DE COUVERTURES À MOTIF D'ANIMAL de Youngtex, 60x80 po. Notre prix cour. 29,99\$ 18,88\$ ch.

MIROIR ENCADRE D'OSIER. En blanc ou naturel, 18x24 po. Notre prix cour. 25,89\$
VENTILATEUR DE PLAFOND BLANC, 4 pales de 36 po. Réversible. Garantie Nadair. Nécessaire de luminaire non compris 34,88\$ ch.
Non disponible à Saint-Foy

- PAS DE MISE DE CÔTÉ
- PAS DE GARANTIE DE VENTE.
- LE CHOIX DES ARTICLES VARIE SELON LES MAGASINS.

Bonimart
Le magasin EXTRA SPÉCIAL de votre famille!

Tous les magasins seront ouverts jusqu'à 21 h du lundi au samedi jusqu'à 23 décembre 1989. Les magasins seront fermés le 25 décembre 1989 et les 1^{er} et 2 janvier 1990.

10 LOCATIONS AU QUÉBEC	CHÂTEAUGUAY 15, boul. St-Jean-Baptiste	LAVAL Centre 2000 3195, boul. St-Martin	PLACE DES ORMEAUX 2877, route de Chambly	PLACE ST-JEAN 400, boul. du Séminaire sud	STE-FOY 2700, boul. Laurier
	GREENFIELD PARK 840, boul. Taschereau	MÉTROPOLITAIN 7600, Viau St-Léonard	PLACE DUVERNAVY 3100, de la Concorde	SOREL 450, boulevard Poliquin	SAINT-ROCH 550, boul. Charest est